



C.D.85



REGLEMENT **DU** **CHALLENGE VENDEEN** **- 2024-2025 -**

I / Préambule :

I/ Présentation

Le Challenge Vendéen, est une compétition emblématique et historique qui, permet aux licenciés (es) de la Vendée de se rencontrer amicalement et de permettre aux licenciés (es) débutants (es) de découvrir la compétition. Cette compétition est organisée sur les Journées Comité du calendrier fédéral.

II / Objectif

En raison d'une augmentation du prix de la licence fédérale, il a été décidé de ne pas percevoir une cotisation auprès des clubs afin de ne pas impacter davantage le prix des licences des joueurs. Pour cette raison les membres du Comité Directeur relancent le Challenge Vendéen.

Le Challenge Vendéen est organisé par le Comité Départemental 85 en partenariat avec les Centres de Bowling pour réunir des fonds permettant des actions comme le financement en partie de la formation des cadres techniques tels que les animateurs, instructeurs et arbitres mais, aussi financer les journées jeunes ou autres actions...

Pour ces raisons il est demandé aux présidents des clubs vendéens de mobiliser au maximum leurs licenciés (es).

Ce projet prend en compte les problématiques actuelles liées au climat et pour cela, avoir une conduite écocitoyenne avec la réduction de l'empreinte carbone en favorisant le co-voiturage. Pour cette raison les joueurs et joueuses sont invités (es) à jouer dans le bowling le plus proche de leur centre d'affectation.

III - INSCRIPTIONS :

Les Présidents des clubs vendéens ou leurs représentants collecteront les inscriptions et les transmettront vers la boîte fédérale du CD85 à cd85@ffbsq.org

La facturation se fera au niveau des clubs qui restent responsable de l'inscription de leurs joueurs et joueuses puisque, les pistes sont réservées auprès des propriétaires de Bowling.

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par un membre du comité directeur présent. En cas d'égalité, la faveur sera donnée au plus petit handicap.

Le bilan financier du Challenge sera connu à la fin des trois journées et transmis.

IV / REGLEMENT :

Le Challenge est organisé avec les Centres partenaires homologués selon, leurs disponibilités, sur les journées du Comité inscrites au calendrier fédéral.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les joueurs et les joueuses licenciés (es) FFBSQ.

- Le prix de l'engagement par journée de **qualification est fixé à 32 euros** par joueur et joueuse.
(En fonction des places disponibles, une ré-rentree payable au même tarif, sera envisageable et, la meilleure journée sera retenue)

- Le prix de l'engagement en **finale est fixé à 32 euros** par joueur et joueuse.

- Le tarif est calculé au plus juste afin de permettre au plus grand nombre de participer à cet évènement local.

- Le Challenge se joue en **Individuel**.

- Handicap limité à 70 % au listing fédéral.

- Le Challenge comprend uniquement deux catégories (féminine et masculine) sans limite d'âge.

- Pour les Séniors C aucune quilles de bonus supplémentaires

- Les règlements fédéraux sont appliqués

- La qualification à la finale est calculée sur 8 lignes.

- Décalage de pistes à mi-parcours.

- **Les journées de qualification :**

15/09/2024 : **Jauge d'inscriptions fixée à 48 joueurs ou joueuses**
Date limite des inscriptions le 08/09/2024

- **POULE A** Bowling Nagada de Challans début 09h30

- **POULE B** Bowling du Parc de La Roche-sur-Yon début de la compétions à déterminer (en matinée)

- 8 pistes par centre, la limite est fixée à 3 joueurs ou joueuses par piste

08/12/2024 : **Jauge d'inscriptions fixée à 44 joueurs ou joueuses**
Date limite des inscriptions le 24/11/2024

- **POULE C** Bowling du Parc La Roche sur Yon horaire à déterminer (en matinée)

- 8 pistes, la limite est fixée à 3 joueurs ou joueuses par piste

- **POULE D** Bowling de Saint Hilaire de Riez 201 Forest Avenue début à 08h30

- 10 pistes, la limite est fixée à 2 joueurs ou joueuses par piste

Les qualifiés (es) homme ou femme, pour la finale, sont calculés à l'issu, des 2 journées de qualifications, en prenant en compte les ré-rentree.

Afin d'éviter toute réclamation sur les conditions de pistes, la répartition est réalisée à nombre égal par poule.

Un classement homme et femme sera réalisé.

Le nombre de qualifiés hommes et femmes sera calculé proportionnellement au nombre global de participants et participantes

- Le 15 septembre au bowling de Challans : 7 qualifiés.

- Le 15 septembre au bowling de La Roche-sur-Yon : 7 qualifiés.

- Le 8 décembre au bowling de La Roche-sur-Yon : 7 qualifiés.

- Le 8 décembre au bowling de Sion : 7 qualifiés.

- Les 2 meilleurs jeunes, 1 garçon + 1 fille, seront qualifiés.

- **La Finale :**

06/04/2025 **Jauge est fixée à 30 joueurs ou joueuses**

- Fun-Bowling Les Herbiers – Horaire à déterminer

- 10 pistes

A l'issu de la compétions il sera décerné :

1 Un Trophée pour le club représenté par la Championne de Vendée

2 Un Trophée pour le club représenté par le Champion de Vendée

3/ Le ou les clubs conserveront les Trophées durant une année sportive et ils seront remis en jeu l'année suivante.

4/ Une médaille pour chacun des joueurs et joueuses du podium.